

ADELSHOFFEN - SAINTE-ODILE - GARE

Construisons ensemble
un Schilick
pour tous

BALL



MUNICIPALES 2020

SCHILICK
pour tous

CHRISTIAN



Nous allons régulièrement à votre rencontre, dans votre quartier

Nos premiers constats

- ▶ L'augmentation massive de nouveaux logements dans votre secteur entraîne un vrai souci de circulation et de stationnement.
- ▶ La forte hausse des incivilités et de l'insécurité nécessite des mesures fermes et concrètes.
- ▶ Le problème de propreté est visible partout et exige une meilleure organisation du nettoyage des rues.



Ensemble, donnons une nouvelle dynamique à la vie associative à Schilick

Nous reviendrons bientôt dans votre quartier pour échanger avec vous sur ces thématiques mais aussi sur toutes vos préoccupations quotidiennes.

Nos premières propositions

- ▶ Stop à la construction de nouveaux logements.
- ▶ Création d'un pôle schilikois de vidéosurveillance et de sécurité 24h/24. Sécurisation des parcs Léo Delibes et de la Résistance.
- ▶ Suppression des horodateurs proches du cimetière et mise en place de zones bleues.
- ▶ Mise à disposition de plus de moyens humains et matériels pour le nettoyage des rues.



SCHILICK
pour tous

BALL
CHRISTIAN



A votre rencontre

Je vous donne rendez-vous :

Mercredi 20 Novembre 2019 à 18H00

A La CabAnne des Créateurs

(1 Place de la Gare Schiltigheim)

Votre don (montant maximum de 4600 Euros pour une personne physique) ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable de l'année (par exemple, pour un don de 100€, 66€ seront déduits de vos impôts, votre dépense réelle étant de 34€). Un reçu fiscal vous sera délivré (notez votre adresse précisément).

Mandataire déclaré à la préfecture du Bas-Rhin en date du 10 octobre 2019. Conformément à l'article L.52-9 du code électoral, le mandataire financier est la seule personne habilitée à recevoir des dons en faveur de la campagne de Christian BALL dans les limites précitées à l'article L.52-8 du Code électoral reproduit ci-dessous :

Article L.52 - 8 - réglementation des dons

(A1) Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros.

(A2) Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

(A3) Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire.

(A4) Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11.

(A5) Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

(A6) Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles prévues à permettre le versement du don.

(A7) Les montants prévus au présent article sont actualisés tous les ans par décret. Ils évoluent comme l'indice des prix à la consommation des ménages, hors tabac.

Vu le candidat. Ne pas jeter sur la voie publique - IPNS



Quel est votre avis sur la Médiathèque et les nouvelles constructions dans le secteur ?

Quelles sont les améliorations à apporter dans votre quartier ?

Quelles sont vos priorités pour SCHILTIGHEIM ?

Sécurité Propreté Sport, culture Education Action sociale

Cadre de vie, environnement Circulation, stationnement

Autres : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

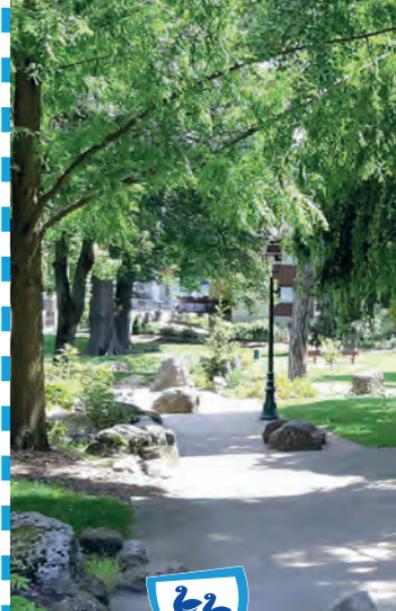
Mail : _____ @ _____ Mobile : _____

Je souhaite vous rencontrer Je souhaite être informé(e)

Je fais un don de _____ € (à l'ordre de Philippe CRENNER, mandataire financier de Christian BALL)



Christian BALL
Schilick Pour Tous
6 rue de la Glacière
67300 SCHILTIGHEIM



SCHILICK
pour tous

6 rue de la Glacière
67300 SCHILTIGHEIM

 christianball2020@gmail.com

 06 19 88 28 80

